

Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ
professionnel :
Les jeunes errants dans le circuit du logement

SOMMAIRE

Introduction.....	p.1
Méthodologie de recherche.....	p.4
PARTIE I : Caractérisation du processus d'errance spécifique aux jeunes.....	p.7
1. L'errance, un phénomène complexe.....	p.7
1.1 L'errance chez les jeunes, une prise en compte tardive.....	p.7
1.2 Le lien étroit entre exclusion et marginalisation.....	p.8
2. La jeunesse.....	p.9
2.1 Essais de caractérisation d'un groupe hétérogène.....	p.9
2.2 Les jeunes en errance.....	p.11
2.3 Le quotidien du zonard.....	p.14
PARTIE II – Les jeunes errants et le logement.....	p.16
1. L'accès au logement : une simple norme sociale ?.....	p.16
1.1 Définitions.....	p.17
1.2 Les fonctions du logement.....	p.18
2. L'accueil des jeunes errants.....	p.18
2.1 L'accueil temporaire des jeunes errants en festival : début de prise en compte du public ?.....	p.18
2.2 Les structures d'accueil.....	p.19
2.3 Une vie de débrouille.....	p.21
3. Des « oiseaux de passage ».....	p.22
3.1 Entre voyage et festivals.....	p.22
3.2 Une mobilité pas si présente.....	p.23
PARTIE III : Les différents obstacles pour l'accès au logement des jeunes en errance.....	p.24
1. Obstacles institutionnels.....	p.24
2. Obstacles financiers.....	p.25
3. Obstacles psychologiques.....	p.26
4. La place des professionnels.....	p.27
PARTIE IV : De la problématique à l'hypothèse.....	p.28
PARTIE V : Méthodologie de vérification de l'hypothèse.....	p.29
1. Analyse sémantique des termes de l'hypothèse.....	p.29
2. Les indicateurs de vérification et les questionnements.....	p.31

3. Cadre et territoires d'intervention.....	p.32
3.1 Choix des personnes à rencontrer et territoire.....	p.32
3.2 Limites de l'enquête.....	p.33

Conclusion.....	p.34
-----------------	------

Sommaire des annexes

Ressources documentaires

Introduction

Le processus d'errance est aujourd'hui difficile à définir. Si la définition de François Chobeaux apparaît comme la plus satisfaisante, dans le cadre d'une réflexion autour des politiques sociales et de leurs capacités à répondre aux besoins des différents publics, la complexité et pluralité des profils rencontrés ne permet d'englober dans une définition exhaustive ce que recouvre la notion d'errance. En France, il est difficile de quantifier précisément le nombre de jeunes inscrits dans ce processus. Celui-ci est en perpétuelle augmentation, les études sociologiques peinent à chiffrer le nombre de personnes concernées. De plus, comme il s'agit d'un sous-groupe social à la jonction entre le public des jeunes et celui des sans domicile fixe cela entraîne des difficultés dans le repérage des dynamiques impliquées. Les structures d'accueil telles que les centres d'hébergement remarquent l'augmentation des jeunes fréquentant ces lieux. Selon l'étude de François CHOBEAUX et Marie-Xavière AUBERTIN, le nombre de jeune en errance en France serait compris entre 10 000 et 30 000.¹

La problématique de l'accueil et de l'encadrement des jeunes en errance apparaît comme une nécessité des politiques sociales face à des publics fragilisés. Avec l'émergence de ce phénomène au début des années 90, la question de l'accueil et de la prise en charge de ce public est au cœur des discussions, notamment à travers le réseau Jeunes en Errance qui « réunit des « têtes de réseaux » nationales (ministères, missions nationales d'Etat, associations, fédérations...), des « structures de terrain » qui ont des jeunes en errance dans leurs files actives, des centres de formation au travail social, des chercheurs, consultants et experts, ainsi que des correspondants étrangers ».² La pluralité et les spécificités des modes de vie et des psychologies de ces jeunes nécessitent un accueil plus spécialisé que celui proposé aux autres sans domicile fixe, compliqué notamment par le terrain favorable à de nombreuses addictions (alcool, tabac, drogues.) La mouvance perpétuelle qui permet de ainsi de donner l'appellation de « jeunes en errance », rend un accompagnement social difficile à mettre en place. Néanmoins la mobilité de ce public est plus réduite que ce que pourrait impliquer cette appellation.

Ce public est confronté aux mêmes problématiques que les autres jeunes : emploi précaire, difficultés à trouver un logement, rejet des règles. Cependant, les échecs auxquels ils

¹ https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Jeunes_en_errance_et_addictions-Recherche_CEMEA_Jt_2013-2.pdf - page 8

² <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/?Le-reseau-national-Jeunes-en>

ont été confrontés les ont conduits à se désaffilier³, volontairement ou non. Ils ont cherché une nouvelle vie dans la « zone »⁴ et peinent ensuite à en sortir. Ils se considèrent parfois comme des « travellers », « routards » ou encore « zonards » et sont désireux de ne pas s'intégrer dans la société. La situation socio-économique actuelle les conforte dans une situation de rejet face aux institutions et rends la question de l'accès aux soins, au logement, à l'emploi ou encore aux aides sociales bien loin de leurs réalités et de leurs préoccupations. Ce sont de grands adolescents ou des jeunes adultes qui rêvent de liberté et d'une vie sans attache. En effet, l'entrée dans le processus de marginalisation éloigne ces jeunes des dispositifs d'aide et des administrations et entraîne une non ouverture des droits en matière de soins, d'aide au logement ou encore d'aides financières.

L'accès au logement représente un véritable pilier dans l'acquisition de l'autonomie, d'un emploi et d'un mode de vie sédentaire. En plus du confort thermique, celui-ci assure une véritable sécurité et reflète la personnalité de son occupant. Or, l'errance peut sembler incompatible avec l'accès et le maintien dans le logement, du fait qu'elle peut impliquer le voyage, l'instabilité et ou encore la précarité. Ces différents éléments qui concernent ce public encore mal connu, m'ont amené à définir ma question de départ de la manière suivante :

Quels sont les obstacles pour l'accès au logement des jeunes en situation d'errance ?

Plus précisément, ce qui m'intéresse à ce sujet, c'est d'étudier les problématiques quotidiennes que rencontre ce public souvent peu connu par la population. Notre société place la question du logement comme étant un droit constitutionnel, qui découle des 10^e et 11^e alinéas du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946. Ce droit est réaffirmé dans la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 ("loi Besson") visant la mise en œuvre du droit au logement et dont l'article premier affirme que "garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation"⁵. La France compte aujourd'hui plus de 141 000 personnes sans logement. D'après la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion sociale (FNAR) le nombre de jeunes de moins de 25 ans appelant le 115 a augmenté de 11% cette année. Face à l'augmentation de la pauvreté des jeunes due en grande partie à une situation économique critique, il paraît important de s'interroger sur ce problème relativement récent, d'en explorer

³ Terme avancé par Robert CASTEL dans son article : La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 1994

⁴ Terme employé par ce public pour désigner leur milieu.

⁵ <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/logement-social/droit-logement/>

l'origine et les causes et de connaître le ressenti des jeunes qui se retrouvent dans cette situation. Il paraît nécessaire d'explorer finement les implications que peuvent mettre en exergue la question du logement. En effet, l'acquisition d'un logement autonome paraît ambitieuse après une période de rue et d'errance. Pour cette raison je développerai essentiellement la question du logement à partir des structures d'accueil qui semblent être les principaux interlocuteurs de ce public.

Les conseillers en économie sociale et familiale (CESF) sont amenés à travailler avec ce public notamment dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou encore au sein des maisons relais où ils veillent en particulier à l'acquisition par les jeunes de l'autonomie en ce qui concerne la gestion de leur logement (entretien, économie d'énergie, alimentation.) L'accompagnement à l'autonomie et à l'accès et au maintien dans un logement étant au cœur du métier de CESF, et l'intervention auprès de ce public est pleinement justifiée.

Dans un premier temps, il semble nécessaire de se pencher sur un encadrement des caractéristiques du processus d'errance relatif aux jeunes. Il convient dans un deuxième temps de resserrer l'étude sur le public étudié et sa relation avec le logement avant de s'intéresser aux obstacles rencontrés pour l'accès au logement. Ainsi il deviendra possible d'émettre une hypothèse quant à la problématique.

Méthodologie de recherche

Afin d'appréhender les éléments de réflexion autour de ce travail de recherche, plusieurs points sont à prendre en compte.

Si l'approche théorique apparaît essentielle pour comprendre le public étudié et l'accompagnement social qui en découle, une exploration pratique auprès des jeunes et des professionnels est fondamentale. Ainsi il sera possible de mettre en exergue les éléments recueillis dans les ressources documentaires en parallèle de la réalité de terrain.

Dans un premier temps, l'enjeu est de connaître les spécificités du public des jeunes en errance, de comprendre leurs histoires, les raisons qui conduisent à ce mode de vie et les codes sociaux qui régissent leur quotidien.

Pour cela, j'ai choisi d'appréhender l'approche sociologique à travers l'ouvrage de François CHOBEAUX : *Les nomades du vide*. Celui-ci m'a permis de comprendre le processus d'errance, la façon dont il a été pris en compte par les pouvoirs publics et d'appréhender différents profils d'errants ainsi que leurs problématiques. Afin de compléter cette approche je me suis référée à un second ouvrage du même auteur s'intitulant : *Intervenir auprès des jeunes en errance*. Cet écrit est une synthèse des travaux menés par le sociologue depuis les années 90 auprès de ces jeunes et propose des manières de les accompagner. Pour mettre en parallèle ces apports théorique avec le terrain, je suis allée à la rencontre de professionnels travaillant au quotidien avec ce public et notamment auprès des éducatrices d'un accueil de jour pour jeunes en errance. Elles m'ont éclairé sur les histoires de vies de ces personnes, les problématiques qui leurs sont propres ainsi que sur la manière de les accompagner. J'ai également pris contact avec le responsable national des CEMEA⁶ du pôle santé mentale et travail social qui m'a donné son point de vue d'expert sur le phénomène d'errance. Enfin, il m'a semblé important de comprendre les enjeux de la jeunesse et de l'adolescence afin de cerner le public dans sa globalité. C'est pour cette raison que je me suis appuyée sur l'ouvrage d'Olivier GALLAND : *Les jeunes* ainsi que celui de David LE BRETON : *Adolescence et conduites à risques*. Cela m'a permis de comprendre ce que représentait la jeunesse ainsi que les phases de transition qu'elle comportait comme l'adolescence.

⁶ Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

Dans un second temps, je me suis intéressée aux enjeux du logement et de l'hébergement, des différentes structures ainsi qu'aux solutions proposées aux jeunes errants. Je me suis appuyé sur les divers apports théoriques liés au logement et étudiés durant ma formation. Cela m'a permis de récolter plusieurs informations sur le droit au logement ainsi que sur tout ce que représentait un logement, au sens matériel et psychologique. Je suis également allé à la rencontre de travailleurs sociaux (éducateur spécialisé, CESF) exerçant au sein de CHRS ou de résidence sociale afin d'appréhender leurs missions auprès de ce public et l'accompagnement social mené auprès d'eux. Pour l'approche sociologique, je me suis à nouveau appuyée sur l'ouvrage de François CHOBEAUX : *Les nomades du vide* qui dresse un état de lieux de l'accueil de ce public en festival dans les années 90.

Enfin, pour tenter de repérer les obstacles pour l'accès à l'hébergement et au logement du public des jeunes en errance, je me suis référée à l'ouvrage *Intervenir auprès des jeunes en errance* de François CHOBEAUX qui pointe les tensions qui existent entre la manière d'aborder les questions du logement auprès des jeunes tout en mettant en lumière certains obstacles évidents pour y accéder. J'ai également utilisé le point de vue de tous les professionnels précédemment cités pour comprendre quels étaient ces obstacles selon eux.

Tous les entretiens menés auprès des professionnels ont été réalisés avec une grille d'entretien semi-directive unique, dans le but de récolter les différents avis de ceux-ci en fonction des questionnements qui ont découlé de mon travail de recherche. J'ai utilisé la même grille car les réponses aux différents sujets abordés divergent en fonction des corps de métier et des postes occupés.

Pour illustrer et affirmer ou infirmer mon travail de recherche sur les différents points précédemment cités, je suis allée à la rencontre du public. J'ai eu beaucoup de difficulté à entrer en contact avec eux, pour cette raison j'ai ciblé les 16-30 ans, avec des personnes qui avaient déjà intégré une structure ou un appartement mais qui ont connu une période d'errance plus ou moins longue. J'ai eu l'occasion de rencontrer deux jeunes (Alex et Théo) logés dans une résidence sociale avec accompagnement éducatif renforcé. Pour élargir la diversité des profils de personnes interrogés, il m'a semblé judicieux d'aller à la rencontre de ces jeunes directement dans la rue. Le lien a été difficile à créer et s'est fait au départ par de brèves échanges informels. Par la suite deux jeunes ont accepté de répondre à mes questions dans le cadre d'un entretien (Sam et Vincent). D'autres jeunes, qui eux, n'ont pas souhaité participer à l'enquête de terrain que j'ai menée apparaissent néanmoins dans ce mémoire avec leurs accords, car certains de leurs propos avaient une pertinence avec les apports théoriques que j'avance dans mon écrit notamment

à propos des toxiques, des icônes et des *raves parties* (Mouss, Bamboo et Kav.) Enfin, j'ai pu entrer en contact à travers un forum avec un jeune vivant dans un camion et se déplaçant dans l'Hexagone qui a bien voulu répondre à mes questions (Kass Per).

Pour ces entretiens, j'ai utilisé une grille d'entretien semi-directive. Celle-ci avait pour but de ne pas perdre le fil et de ne pas oublier les points importants. Je n'ai pas pris de note pour ne pas les mettre mal à l'aise et laisser la parole libre mais je les ai enregistrés avec leurs accords. Avant de débiter, j'ai rappelé aux jeunes que ces entretiens seraient entièrement anonymes et que j'utiliserai le nom d'usage qu'ils ont choisi pour parler d'eux dans mon mémoire. Je leur ai également signifié que si des questions les gênaient ou s'ils ne souhaitaient simplement pas répondre je respecterai leurs choix et qu'ils n'en étaient pas obligés.

Afin de consolider tous les éléments recueillis, je me suis appuyé sur le site du réseau jeune en errance et sur l'ouvrage de François CHOBEAUX : *Errance active : politiques publiques et pratiques professionnelles* qui est une analyse des évolutions, des aménagements et des difficultés des pratiques professionnelles auprès de ce public. J'ai également lu l'étude impulsée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale nommé : *Les jeunes dits « en errance » une mobilité consciente et plurielle* qui apporte plusieurs témoignages de jeunes dans cette situation.

Partie I : Caractérisation du processus d'errance spécifique aux jeunes

1. L'errance, un phénomène complexe

1.1 L'errance chez les jeunes, une prise en compte tardive

D'après François Chobeaux, les jeunes en errance sont les successeurs de deux grandes ruptures culturelles. Tout d'abord, il y a eu la culture beatnik des années 50 puis la culture hippie des années 60 toutes deux issues des Etats-Unis : « des jeunes partaient sur les routes non pas au nom d'une culture profondément ancrée, ni pour chercher un éventuel ou illusoire travail, mais dans la quête d'une façon de vivre, voire d'une raison de vivre. »⁷ Ensuite, il y eut la culture punk des années 70 émergent de Grande Bretagne : « longtemps perçue par l'extérieur comme étant une simple dégénérescence musicale du rock, le « no future » et le rejet massif de la société par les punks non médiatiques ont fait peu à peu leur chemin parmi les jeunes français en difficulté d'équilibration affective et en conflit familial et social. »⁸

En France, la prise en compte du public des jeunes errants s'est notamment faite dans les années 90 à travers les maires des villes festivalières, qui, chaque année, voyaient le nombre de jeunes « marginalisés » fréquenter leurs villes et semer le trouble à travers leurs consommations de toxiques (alcool, drogue) et leurs comportements vis-à-vis des forces de l'ordre et des autres festivaliers. En effet, le printemps de Bourges, les Francofolies, le festival d'Aurillac ont été pendant quelques années les lieux incontournables des jeunes en errance, qui s'y retrouvaient chaque année. À la suite de ce constat, les maires des villes concernées ont tenté de lutter contre ces comportements en déployant des forces de police pour essayer de canaliser les débordements de ces « oiseaux de passage ». En 1991, François CHOBEAUX avance l'appellation « jeune en errance » alors qu'il menait une étude d'exploration sur les jeunesses festivalières.⁹

En 1992, les CEMEA ont effectué avec la participation financière du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Délégation Générale à la Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie, une recherche-action dans trois villes festivalières : Bourges, La Rochelle et Aurillac. François CHOBEAUX, chargé de mission aux CEMEA publie 1996 une synthèse de

⁷ François CHOBEAUX, Errance active : politiques publiques et pratiques professionnelles, p18

⁸ François CHOBEAUX, Errance active : politiques publiques et pratiques professionnelles, p18

⁹ <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2016-1-page-23.htm>

cette recherche sous le titre *Les nomades du vide*. Dans ces travaux, on trouve des matériaux fondamentaux à la construction de la catégorie de « jeunes en errance ».

En 2001, 5 ans après la publication de l'ouvrage *Les nomades du vide*, c'est le terme « d'errance active » qui est avancé pour désigner ces jeunes qui affirment être dans une démarche de rupture sociale construite.

1.2 Le lien étroit entre exclusion et marginalisation

D'après le dictionnaire Larousse : « l'exclusion signifie une action d'exclure d'un groupe, d'une action, d'un lieu, de chasser, d'écarter. »¹⁰ Marginalisation signifie, « le fait de mettre à l'écart de la société. »¹¹ Ces deux définitions sont en corrélation, cependant il est à nuancer qu'un phénomène d'exclusion, temporaire ou ponctuel, ne conduit pas nécessairement à la marginalisation.

D'après le lexique de sociologie l'exclusion sociale est : « *Un processus au terme duquel un individu ou un groupe est rejeté hors d'un ensemble social donné et ne peut plus participer à son fonctionnement collectif. L'exclusion sociale, terme flou et polysémique, désigne un processus multiforme dont l'aboutissement est la rupture du lien social.* »

Dans son article « Dynamique des processus de marginalisation », publié dans la revue *Cahier de recherche sociologique* Robert CASTEL définit la marginalisation comme « *un double processus de décrochage : par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle. Tout individu peut être situé à l'aide de ce double axe d'une intégration par le travail et d'une inscription relationnelle. En schématisant beaucoup, distinguons trois valeurs sur chacun des axes : travail stable — travail précaire — non-travail ; insertion relationnelle forte — fragilité relationnelle — isolement social* ». Il avance qu'il existe plusieurs zones dans les sociétés européennes avant la révolution industrielle. La zone intégrée, qui représente un travail stable et une forte inscription relationnelle. La zone de la vulnérabilité qui symbolise le travail précaire et la fragilité relationnelle et la zone de grande marginalisation ou de désaffiliation qui évoque l'absence de travail et l'isolement relationnel. Le marginal est donc

¹⁰ Dictionnaire Larousse

¹¹ Dictionnaire Larousse

une personne en mesure de travailler physiquement, mais qui, par son exclusion, a du mal à interagir avec ses pairs et la société. Les jeunes que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de mon enquête n'étaient pas marginaux mais plus dans une situation d'exclusion. En effet, ceux-ci ont encore des relations sociales mais trouver un travail ne faisait pas partie de la priorité. Sam disait : « *Jamais je ne rentrerai dans vos petites cases !* » Cela illustre un désir de s'exclure, volontairement, de la vie active. Il justifiait cela par une envie d'être libre.

De nos jours, il est possible de s'appuyer encore sur ce schéma. Robert CASTEL écrit : « *Les grands marginaux sont [...] ceux qui échappent le plus à l'institutionnalisation et se livrent encore, dans les sociétés modernes, à des formes de nomadisme incertaines et périlleuses.* » Il est donc possible d'affirmer que certains jeunes en errance se placent dans la zone de désaffiliation¹², du moins pour ceux qui se perdent dans les circuits de l'errance. Mais la plupart, se trouvent plutôt dans la zone de vulnérabilité comme les personnes que j'ai eu l'occasion d'interroger. Certains d'entre eux oscilleront entre ces deux zones de nombreuses années jusqu'à éventuellement atteindre la zone intégrée avec l'arrivée d'un enfant ou l'installation en couple par exemple. La marginalité de ces jeunes ne semble donc pas une fatalité mais plutôt l'illustration d'une période difficile à négocier et périlleuse, d'une période d'errance et de désorientation.¹³

2. La jeunesse

2.1 Essais de caractérisation d'un groupe hétérogène

Selon l'INSEE¹⁴, il n'existe pas de définition officielle de la jeunesse. La plupart des travaux scientifiques considèrent comme « jeunes » les personnes âgées de 15 à 25 ans. Socialement, la jeunesse correspond à une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Il s'agit d'une phase intermédiaire durant laquelle se déroule à la fois l'adolescence mais aussi le début de l'âge adulte. En revanche, selon Olivier GALLAND¹⁵, cette période de transition n'a pas toujours été reconnue : l'enfant nourri par le foyer devient adulte en travaillant pour celui-ci. Par la suite, l'enfance et l'adolescence ont été historiquement et socialement construites au XVIII^{ème} siècle par la bourgeoisie qui portait un autre regard sur sa descendance. La jeunesse s'est construite peu à peu affirmant au fur et à mesure une véritable identité sociale

¹² La désaffiliation est un processus décrit par Robert CASTEL et correspond à la « dissociation du lien social » en conséquence de l'absence de travail et d'isolement social.

¹³ Entretien avec le responsable national des CEMEA (secteur santé mentale et travail social)

¹⁴ Institut Nationale des Statistiques et Etudes Economiques

¹⁵ Olivier GALLAND, Les Jeunes, p.6

avant d'arriver aux jeunes d'aujourd'hui. Cette catégorie sociale, très présente dans le paysage militant français notamment avec les révoltes étudiantes et le mouvement de mai 1968, s'est battue pour affirmer ses droits et son existence.

Olivier Galland définit la jeunesse de la manière suivante : « *La période d'indétermination propre à l'adolescence dépasse aujourd'hui le temps scolaire ; elle s'étend à la phase d'insertion professionnelle, plus longue et plus incertaine qu'autrefois. [...] Plus largement, la jeunesse se définit aujourd'hui comme une période moratoire durant laquelle s'ajustent, par approximations successives, ambitions sociales et positions professionnelles. De la même manière, sur le plan familial, cette phase de tâtonnements est préalable à la formation d'une union durable, puis à la fondation d'une famille : là aussi s'est constituée une nouvelle période de la vie qui peut se définir comme un temps d'expérimentations.* »¹⁶ Durant cette période, le jeune adulte est confronté à ses responsabilités et doit faire progressivement preuve de davantage de maturité. Elle s'accompagne également de conflits, notamment face aux règles et aux normes sociales auxquelles le jeune se trouve confronté. Tout au long de cette période, la quête identitaire est placée au premier plan. En effet, le jeune cherche à s'affirmer à travers ses propres choix, idées et goûts. Cette période de la vie est donc primordiale dans la construction de « soi » et permet ensuite de s'épanouir en tant qu'adulte et de prendre part en tant que citoyen à la vie de la société. La jeunesse représente également la période des expérimentations. N'ayant que peu conscience du danger et de la mort, les conduites à risques sont nombreuses et ce surtout dans la période de l'adolescence. Les parents jouent un rôle crucial pendant cette période de transition et permettent de donner un cadre rassurant (bien que contesté) à ces jeunes en quête de soi.¹⁷

Cependant, il est difficile de définir précisément la jeunesse. Peut-on se limiter à penser qu'une personne qui quitte le cocon familial, trouve un emploi et un logement devient automatiquement adulte ? La plupart des professionnels que j'ai rencontrés s'accordent pour dire que la jeunesse n'est pas une question d'âge mais plutôt un « état d'esprit ». En effet, pour eux, cela dépendrait du vécu de la personne ainsi que sa mentalité vis-à-vis de la société et du monde qui l'entoure. C'est une période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte qui permet de se construire une personnalité et des opinions. La durée de la jeunesse se voit augmenter de plus en plus car la prise d'indépendance est plus tardive. En effet, le rallongement des études et l'instabilité de la France au niveau de l'emploi, notamment sur la tranche d'âge

¹⁶ Olivier GALLAND, Les Jeunes, p.51

¹⁷ David LEBRETON, Adolescence et conduites à risques

étudiée (où le taux de chômage était à 22,6% à la fin du deuxième trimestre de 2017¹⁸), ne permettent plus au jeune de s'émanciper aussi tôt que leurs parents, ils en sont donc financièrement dépendants plus longtemps. Il est à noter que la légère inflexion du taux de chômage récente n'est pas suffisante pour changer la situation d'une génération car l'accès à l'emploi reste encore très difficile pour ce groupe social. Cela peut s'expliquer par de multiples facteurs comme le manque d'expérience ou les emplois précaires (contrats à durée déterminé, service civiques...)

2.2 Les jeunes en errance

Caractériser l'errance est un exercice difficile. Tout d'abord, le nombre de personnes aujourd'hui inscrites dans un processus d'errance n'est pas aisé à quantifier du fait de la difficulté à le définir. Si l'on s'appuie sur la définition du dictionnaire Larousse, errer signifie : « *Aller çà et là, à l'aventure, sans but précis ; rôder* »¹⁹

Doit-on considérer les jeunes errants comme des jeunes sans domicile fixe (SDF) malgré la volonté affichée en entretiens de se différencier de ce groupe social ou simplement les considérer comme jeunes « classiques », animés par une fuite de soi ou un rêve de liberté commun à tous les adolescents ? Sont-ils des routards qui séjournent de ville en ville, sans but précis si ce n'est l'errance elle-même ? Au vu de la diversité et de la complexité des profils concernés, il est imprécis de donner une définition exhaustive de l'errance. La majorité des jeunes que j'ai rencontré ne se sentait pas SDF. Pour eux, il y a la notion de choix qui entre en jeu dans leur représentation des sans domicile fixe. En effet Théo et Alex disent que pour eux, ils n'étaient pas SDF car ils ne souhaitaient pas se retrouver à la rue. Pour Sam, c'est l'inverse, il avait choisi d'être à la rue. Pour lui, un sans domicile fixe subi sa situation et peine à en sortir. Enfin, pour Vincent, il n'y a pas réelle différence entre sa situation et celle des autres personnes de la rue. Kass Per, quant à lui, pense qu'une personne sans domicile fixe se retrouve à la rue que sur une période alors que l'errance dure plus longtemps. Si l'on s'appuie sur les travaux de CHOBEAUX les jeunes errants sont décrits comme des « zonards » âgés de 16 à 30 ans, se déplaçant avec plusieurs chiens en petits groupes à la structure éphémère sans but précis ni de destination particulière.

¹⁸ Chiffres du ministère du Travail, juin 2017

¹⁹ Dictionnaire Larousse

Toujours d'après François CHOBEAUX, responsable national des secteurs Social et Jeunesse des CEMEA et animateur du réseau professionnel national "jeunes en errance", il existe plusieurs formes d'errance.

- L'errance dite « active » :

Ces jeunes affirment avoir choisi cette vie dans une démarche de rupture sociale construite. Nomades ou sédentaires, ils ont un ancrage « dur » dans le milieu de la rue tout en certifiant qu'il s'agit d'un choix murement réfléchi.

- L'errance dite « territoriale » :

« Emportés dans une dynamique d'échecs et d'exclusion, ce sont des jeunes qui subissent l'errance et qui s'y adaptent de façon à survivre. Leur périmètre d'action est souvent limité à un bassin de vie au sein duquel ils vont de structures en structures sans sembler vouloir ou pouvoir engager de démarches de stabilisation. »²⁰

- L'errance dite « estivale » :

Des lycéens, des jeunes étudiants et des jeunes travailleurs qui se lancent peu à peu dans l'errance à l'occasion de dynamiques festives (locales, hebdomadaires, estivales, festivières.) Ces jeunes ne sont pas vraiment intégrés au sein du groupe des errants. En effet, il s'agit plus d'une phase de quête de soi que d'un réel décrochage.

Cependant, il est difficile de « classer » l'errance dans des catégories puisque par définition, les personnes qui se retrouvent dans cette situation ne veulent pas être « mis dans une case ». On observe par ces classifications une notion de choix. F. CHOBEAUX avance d'ailleurs dans la « classification » des errants une notion de choisi et non choisi. Bien que la plupart affirme qu'il s'agit d'un choix, le recours massif aux toxiques, les comportements et l'instabilité montrent « [...] une tout autre dynamique, faite de souffrance, de fuite de soi, d'absence de lien sociaux chaleureux. Or se fuir peut-il être un choix ? »²¹ Comme cette caractérisation binaire est vite apparue insuffisante et jugée trop « simpliste » les professionnels travaillant auprès de ce public tentent une nouvelle catégorisation basée sur trois repères : le choisi, l'assumé, le subi. « *Le choisi est la caractérisation de l'action responsable, construite et autonome, l'assumé celle de l'accommodation aux contraintes extérieures avec des possibilités d'action propre très limitée, le subi celle de l'acceptation passive et résignée des*

²⁰ <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>

²¹ François CHOBEAUX, Intervenir auprès des jeunes en errance, p. 42

contraintes extérieures et des pratiques environnantes. »²² Cependant ce nouvel essai de catégorisation a montré lui aussi ses limites, les positions pouvant être multiples elles ne pouvaient pas se limiter à ces trois repères. Peu à peu est apparue une nouvelle classification qui découle de trois grandes dynamiques repérées chez les errants : ceux qui se cherchent, ceux qui se fuient, ceux qui se perdent. Ceux qui se cherchent semble avoir eu une enfance équilibrante. Ils partent vivre en marge de la société sur de courtes périodes dans une quête active d'eux même, ils n'ont pas d'ancrage dur avec le milieu de la rue et font plus attention à eux quant à la consommation de toxiques. Ceux qui se fuient, sont des jeunes qui ne savent pas qui ils sont. « *Il s'agit là du cortège de ceux dont l'enfance et l'adolescence n'ont pas été simple, soumises à la désunion des parents, à la l'inadaptation ou à la carence des soins éducatifs et des attentions parentales, aux maltraitances...* » Ils sont à la recherche de leurs limites, d'une vie de risque sans avoir la possibilité de se protéger. Ceux qui se perdent, sont ceux qui sont trop en souffrance, trop en manque de sens : « *Au bout du chemin de fuite vient ce qui s'impose inéluctablement : la perte de soi* ». ²³ Ces classifications sont néanmoins à nuancer, la diversité des profils est telle qu'il faut mixer ces catégories pour tenter de comprendre la valse de l'errance.

La plupart des professionnels rencontrés s'accordent pour définir l'errance comme une absence d'attache. Dans sa chanson *2^{ème} génération* qui traite de l'errance, Renaud,²⁴ qui représentait une icône chez les zonards disait : « *J'ai rien à gagner, rien à perdre, même pas la vie.* » Dans cette œuvre, le chanteur engagé parle du quotidien d'un jeune voyou, égaré, qui a du mal à se faire une place. Dans cette chanson, le jeune paraît comme « étranger » dans ce monde et la seule chose à laquelle il s'attache est sa bande d'ami. Cette phrase permet d'illustrer le manque d'attache explicité par les professionnels. Beaucoup soulignent que l'errance n'est pas qu'une question de territoire, de nomadisme ou de vie à la rue. En effet, ils affirment que la plupart des jeunes inscrits dans ce processus ne sont pas mobiles mais qu'ils se trouvent plutôt dans une errance psychique. On peut donc être en situation d'errance tout en ayant un emploi et un hébergement. On peut également repérer chez les errants une forte quête identitaire : un désir d'être quelqu'un de différent, de ne pas s'affilier à un autre groupe social « *soumis à tous les diktats de la société* »²⁵. En effet, des normes sont inscrites dans la conscience collective qui définissent un certain idéal de vie : trouver un emploi, puis un logement, se marier et faire des

²² François CHOBEAUX, *Les Nomades du vide*, p. 41

²³ François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, p 47 à 52

²⁴ Renaud ; *2^{ème} génération* - Album Morgane de toi 1983

²⁵ Entretien avec Sam

enfants. Bien que les sociétés modernes soient en pleine évolution et que la vie n'y soit plus aussi figée, dans l'inconscient collectif ces quatre paliers restent primordiaux pour « être un adulte ». De plus, la dureté des parcours de vie de ces jeunes, et ce, dès la période supposée de l'adolescence, inclut souvent une image détériorée de l'adulte. Ruptures familiales, sociales, scolaires sont autant de facteurs fragilisant pouvant accentuer le passage dans l'errance. F. CHOBEAUX met en avant dans ces ouvrages des histoires familiales compliquées souvent faites de conflits et de mauvaise entente notamment avec le père ou le beau-père. Ces dires ont pu être confirmés en entretien puisque quatre des jeunes que j'ai rencontrés se sont retrouvés à la rue à la suite d'un conflit familial. Ces jeunes dit en errance sont souvent issus de classe défavorisée voir moyenne et originaire du milieu rural. Ne voulant pas s'inscrire dans des modèles classiques, ils choisissent ou subissent un parcours de vie alternatif. La réalité est souvent bien moins belle que leurs espérances ou leurs revendications : addictions, troubles psychiques, violences, surpopulation des structures d'accueil sont très présentes dans ce monde et les empêchent souvent d'en sortir. N'ayant pour certains pas de « pilier » ressource (famille) sur lequel se bâtir, il n'est pas rare qu'ils paraissent un peu « bancals » par rapport à la société dans laquelle ils évoluent.

Dans tous les cas, la notion d'errance renvoie donc à un manque de but et à une forme de vagabondage ou d'égarement.

2.3 Le quotidien du « zonard »

Implanté dans le paysage français depuis le début des années 80, les « zonards » se sont progressivement créés une véritable identité. Cette appellation utilisée par eux-mêmes pour se décrire provient de l'argot « zone ». Celle-ci ne se définit pas comme un espace précis mais plus comme un lieu souvent investi ou de passage. Elle est employée par les jeunes en errance pour définir leur milieu, l'endroit où ils se trouvent et dans lequel ils passent leurs journées. Sam a d'ailleurs employé ce terme en entretien en disant : « *Tu zones sur un banc.* »²⁶

Tout d'abord peu visibles dans l'espace public en France hormis lors des rassemblements à l'occasion de festivals annuels tels que le festival d'Aurillac, le printemps de Bourges ou encore les Francofolies à la Rochelle, les jeunes en errance prennent peu à peu leur place dans les villes françaises en occupant les centres villes, gares, squat... Au départ l'errance

²⁶ Entretien avec Sam

se conjuguaient au masculin mais peu à peu, des jeunes filles ont fait leur place dans la zone, jusqu'à représenter 30 à 40% des errants.

D'après François CHOBEAUX, le « zonard » est souvent le seul de la fratrie à emprunter le chemin de l'errance. Les professionnels s'accordent pour dire que souvent le jeune a un passé tumultueux fait de nombreuses ruptures. Il n'est pas rare que ces jeunes aient un parcours au sein de l'aide sociale à l'enfance. La première rupture notable est celle qui s'opère avec la famille. Les parents représentant un véritable pilier dans la construction de soi, cette rupture conduit certains jeunes à se fuir et à se lancer dans des fugues. De fugue en fugue, le jeune rencontre ses pairs déjà lancés dans un parcours d'errance. C'est le temps des premières expérimentations notamment pour ce qui est de la drogue : « *d'abord douce avec le shit puis plus dure avec les amphét' ou les hallucinogènes* »²⁷.

Cette vie qui paraît libre et construite attire ces jeunes en quête de liberté et d'identité. La plupart éprouvent une souffrance face à une histoire de vie compliquée et se lancent dans un parcours d'errance afin de fuir une réalité devenue trop dure à supporter. « *Je voulais juste prendre la route, souffler.* »²⁸

Souvent rattachés au groupe des sans domicile fixe, ils affirment pourtant ne pas en faire partie. Cette appellation « SDF » renvoie pour eux à un échec, ils affirment avoir une véritable identité différente de celle du clochard comme le disait Théo « *On est pas des clochards mais on est pas des rois non plus !* »²⁹ Bien que la manche soit très rependue dans le milieu de l'errance, ils gagnent également leur vie en exerçant des métiers de saisonnier (maraichage) ou encore en faisant des spectacles de rue ou de la musique.

La vie quotidienne de ces jeunes est assez semblable à celle des personnes SDF. La vie à la rue entraîne des problématiques sanitaires, sociales, économiques qui ont de nombreux impacts sur leur vie quotidienne. Tout d'abord, l'incertitude de passer la nuit dehors, de se retrouver en danger, d'être agressé ou de se faire voler ses affaires entraîne une profonde angoisse qui rend parfois difficile la confiance entre eux. Le manque d'hygiène et de soins est un facteur favorisant le développement de la maladie. La précarité de leur mode de subsistance légal (mendicité, travaux saisonnier) ou illégal (deal, travail au noir, vol, prostitution) peut entraîner une malnutrition plus ou moins sévère, d'autant plus dans les cas de toxicomanie ou

²⁷ Echange avec Mouss lors d'une discussion informelle dans la rue

²⁸ Entretien avec Sam

²⁹ Entretien avec Théo

d'alcoolisme où se nourrir n'est pas toujours la première nécessité. Il s'agit d'un quotidien difficile qui peut entraîner des troubles psychiques liés à la consommation de toxiques, l'angoisse quasi permanente, le manque de sommeil... Un grand nombre de ces jeunes souffrent de dépression. Ces conditions de vie enferment le jeune dans cette situation et l'empêche de se projeter dans l'avenir. Il faut cependant noter que tous les jeunes en errance ne sont pas forcément à la rue. Ceux qui se trouvent dans une errance psychique sans être dans une errance physique vivent souvent dans des résidences sociales mais bénéficient tout de même de quelques ressources financières. Les autres, ancrés dans une errance « dure » sont à la rue et n'ont plus rien ou presque.

La consommation de toxiques est très présente dans le milieu de l'errance. Que ce soit des drogues licites ou illicites les addictions sont très largement représentées au sein de ce sous-groupe social. Cette consommation souvent excessive entraîne de nombreuses conséquences telles que des pathologies psychiques et des problèmes de santé. Souvent testé à l'occasion de rassemblements festifs, pour certains la consommation devient récurrente voir quotidienne. Etant donné que l'errance symbolise une fuite de soi, la recherche de la « défonce » est donc une manière de la traduire. En effet, dans un état second, fuir la réalité est plus simple. Souvent, les jeunes sont accompagnés d'un ou plusieurs chiens. Cet animal définit comme « le meilleur ami de l'Homme » peut représenter un véritable allier pour survivre à la dureté de la vie à la rue, un ami qui ne trahit pas et qui reste fidèle.

Partie II : Les jeunes errants et le logement

1. L'accès au logement : une simple norme sociale ?

Le logement représente un véritable vecteur d'insertion. En effet, avoir un toit au-dessus de la tête que ce soit en structure d'hébergement ou au dans un logement autonome est une nécessité pour la majeure partie de la population.

D'après le dictionnaire Larousse une norme sociale est « *l'ensemble des règles de conduite qui s'imposent à un groupe social.* » Elles sont inscrites dans l'inconscient collectif et s'acquiert par le processus de socialisation. L'individu intériorise la plupart de ces normes pendant l'enfance. Chaque société et culture à ses propres normes sociales, elles ne sont pas figées et tendent à évoluer avec le temps.

Comme la plupart des jeunes en situation d'errance ont été confrontés à une première rupture familiale dans l'enfance ou l'adolescence, l'acquisition des normes sociales a pu être compromise comme elles s'acquièrent pendant cette période. Cela peut engendrer des difficultés dans l'acquisition d'un logement. Or, les normes sociales peuvent être également perçues comme quelque chose à rejeter puisqu'elles peuvent faire référence à l'image des parents qui a pu être ternie lors de cette rupture.

En dehors de la notion de norme, le droit au logement est placé comme un droit constitutionnel fondamental dans notre société et se retrouve au cœur des politiques publiques afin d'en garantir le droit et l'accès de tous.

1.1 Définitions

Le logement et l'hébergement ne se définissent pas de la même manière. Il semble important de distinguer ces deux termes bien que dans ce travail de recherche le logement soit traité au sens large, c'est-à-dire à la fois de l'hébergement et du logement. D'après le *Guide des dispositifs d'hébergement* d'ADOMA publié en 2011 un logement est « *un lieu où l'occupant dispose d'un titre d'occupation (bail, contrat de résidence) avec un droit de maintien dans les lieux. Il s'acquitte d'un loyer ou d'une redevance et bénéficie des aides personnelles au logement. Le statut est celui de locataire ou de résident. Un délai de préavis est applicable lors de la demande de congé.* » A contrario un hébergement est « *un lieu où l'occupant dispose d'un contrat d'hébergement ou d'occupation temporaire. La participation aux frais d'hébergement n'est pas systématique, elle est notamment prévue par le Code de l'action sociale et des familles pour les hébergements en CHRS. Son montant est fixé en fonction des ressources des intéressés. Les aides au logement ne sont pas mobilisables sauf dans des cas très particuliers assimilables à du logement par la réglementation existante.* » C'est principalement cette notion de durabilité fait la différence.

Au vu de ce qu'implique l'acquisition d'un logement autonome (stabilité, revenus, garant) les situations auxquelles sont confrontées les jeunes errants les contraignent souvent à passer par l'hébergement afin d'y accéder *in fine*.

1.2 Les fonctions du logement

Le logement remplit plusieurs fonctions. La fonction primaire de celui-ci est de répondre à un besoin de survie. En effet, se loger implique un besoin de protection du monde extérieur, des perturbations climatiques ainsi qu'une stabilisation thermique essentielles notamment en période de grand froid. Mais il permet également de remplir d'autres besoins fondamentaux tels que se nourrir, se laver, dormir et stocker ses affaires. Cela a été clairement explicité en entretien par les jeunes que j'ai interrogé durant mon exploration de terrain. De plus, le logement assure un éclairage artificiel et une isolation thermique et sonore.

Aussi, le logement assure aussi une fonction sociale, il est la preuve d'une insertion dans la société en tant que personne mais aussi comme citoyen. Il s'agit d'un lieu d'interaction entre les individus. Effectivement, il est très courant et notamment dans la culture française d'inviter des amis ou de la famille chez soi afin de partager un repas et se retrouver. Le logement, en plus de la dimension physique, a une forte connotation affective, qui dépasse la notion du bâtiment comme le montre l'expression « je suis à la maison. »

Pour conclure, le logement symbolise un véritable cocon, il reflète la personnalité de son occupant et lui permet de répondre à ses nombreux besoins vitaux et secondaires. Il tient une place majeure dans la vie quotidienne et apparaît indispensable aux yeux d'une grande partie de la population. Perdre un logement participe activement à des phénomènes d'exclusion. En effet, l'acte d'habiter permet de s'approprier son environnement et de se réaliser ; il représente le contexte de socialisation principal.

2. L'accueil des jeunes errants

2.1 L'accueil temporaire des jeunes en errance en festival : début de prise en compte du public ?

Après avoir repéré ces jeunes au sein des festivals annuels les maires des villes ont décidé de mettre en place des mesures d'accueil spécialisées afin d'accueillir les jeunes errants pour la durée des festivals. En effet, ceux-ci perturberaient la tranquillité publique et génèreraient un sentiment d'insécurité. Cette mesure a été mise en place pour éviter les débordements et tenter de cadrer le public. Ils étaient accueillis souvent dans des terrains vagues ou des gymnases où étaient implantées des équipes pluridisciplinaires. Chargées de faire respecter les règles et faire de la prévention ces équipes comptaient parmi elles des travailleurs sociaux. Pour François CHOBEAUX, ces prestations matérielles (place pour dormir, lit de

camp, nourriture à moindre coût) servaient de prétexte pour tenter d'établir des relations avec eux en dehors du cadre traditionnel et pour amorcer éventuellement un accompagnement. Bien que cet accompagnement ne puisse perdurer étant donné que les festivals se limitent à quelques jours, cela peut tout de même permettre au jeune d'envisager de s'ouvrir puisqu'il sait qu'il ne reverra probablement pas les personnes (travailleurs sociaux et bénévoles) à qui il s'est confié. La faible durée de l'accompagnement rend donc la relation intense et les deux protagonistes pourront éventuellement se recroiser sur un autre festival.³⁰ Cet accueil réservé aux jeunes en errance avait cependant des règles à respecter dans un but précis. Tout d'abord le droit d'entrée était d'un euro cinquante (10 FF en 1996.) L'entrée était payante afin de faire passer un message. Il s'agit d'une prestation et non d'un squat, de plus cela permet de ne pas placer le public dans un assistanat social avec la gratuité. Les chiens étaient acceptés (sauf en cas de mauvaise conduite) car ils avaient compris que s'ils ne pouvaient pas entrer, leurs maîtres ne viendraient pas non plus. De plus, il était demandé aux jeunes en question de bien se tenir pour avoir droit à cet hébergement c'est-à-dire ne pas jouer de musique au milieu de la nuit, ne pas vendre de drogue aux yeux de tous, pas de violence ni d'incivilité. Bien que ces lieux étaient à bas seuil d'exigence un minimum était demandé pour ne pas couper totalement avec la réalité et ne pas aller à l'encontre des lois.

Ces pratiques se font moins que dans les années 1990 car on peut distinguer que la nouvelle génération de zonards ne souhaite plus fréquenter ces festivals qui deviennent selon eux « trop cadrés ». En effet, le côté « à l'arrache » n'est plus aussi bien représenté qu'auparavant, de nos jours, ils fréquentent plus les *raves parties*, les *technivals* ou les plus petits festivals.

2.2 Les structures d'accueil

En France, il existe un grand nombre de structures d'accueil allant de l'urgence à l'hébergement temporaire jusqu'à l'hébergement plus ou moins permanent. Bien que des personnes restent dans le circuit de l'hébergement, la finalité de ces dispositifs reste l'accès au logement autonome.

³⁰ Les nomades du vide – p.65

- L'hébergement d'urgence

Les centres d'hébergement d'urgence sont des structures d'hébergement temporaire destinées aux personnes ou aux familles sans abris pour la nuit. Ces places d'hébergement sont limitées, pour y accéder, il faut appeler le numéro du « 115 » qui centralise tous les appels et propose aux personnes une place en structures (associatives) pour y séjourner. Ces structures, en première ligne auprès des personnes issues de la rue, ont un fort rôle d'orientation afin de stabiliser la situation du demandeur si tel est son choix. Si la personne n'envisage pas d'autres situations que celle à laquelle elle est confrontée lorsqu'elle appelle le 115, alors le travailleur social n'instruira aucun dossier de demande d'hébergement ou de logement. L'hébergement se présente sous forme de dortoirs ou de chambres individuelles. Certaines fois il est question d'un accueil à l'hôtel, notamment quand il n'y a plus de place en centre. Ce dispositif est entièrement gratuit et n'effectue aucune sélection du public. La seule raison qui peut rompre l'accompagnement d'urgence c'est le non souhait de la personne à rester dans la structure ou le non-respect du règlement intérieur comme le stipule l'article 4 de la loi DALO (Droit au logement opposable.)

- L'hébergement temporaire

Les structures d'hébergement temporaire sont largement représentées par les CHRS. Ces structures ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder à ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Elles se présentent sous forme de logements individuels ou semi-collectifs. Ces logements peuvent se trouver dans une structure ou être diffus. Pour accéder à ces hébergements, il faut faire une demande instruite obligatoirement par un travailleur social et passer par une commission SIAO³¹. Ces structures dépendent du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF.) La personne a un statut d'hébergé et participe financièrement à hauteur de 10% de ses ressources dans la mesure du possible.

- Les résidences sociales

Les résidences sociales se présentent sous différentes formes : maison relais, résidence sociale, foyer jeunes travailleurs... Ces structures ont pour mission principale de favoriser

³¹ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

l'autonomie des personnes accueillies par le biais du logement. Les personnes ont un statut de locataire et sont éligibles aux aides au logement.

2.3 Une vie de « débrouille »

La vie à la rue est une vie de « débrouille ». Les jeunes en situation d'errance sont obligés de mettre en place d'autres stratagèmes que les institutions précédemment citées pour ne pas dormir à la rue faute de place, de manque d'information ou de conditions jugées trop contraignantes comme la restriction d'accès aux chiens. Il est à noter que des équipes de maraudes sont mises en place par des associations afin d'aller à la rencontre de ces jeunes et de tenter de créer du lien avec eux et éventuellement les informer sur leurs droits. Cependant, comme ces équipes interviennent le soir, il arrive que certaines personnes soient en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants lorsque les bénévoles et éducateurs viennent à leur rencontre. Il peut donc être difficile d'aborder des sujets tels que l'accès aux droits, au logement ou encore à la santé.

- L'habitat chez un tiers ou dans les espaces publics

Pour ne pas dormir dehors, beaucoup de personnes en situation d'errance cherchent un abri pour se protéger des intempéries notamment en hiver. Sam, une des personnes que j'ai interrogé lors de mon investigation de terrain m'a confié s'être déjà réfugié dans des halls de gare ou sous des avancées d'immeubles pour passer une partie de la nuit tranquille. Pour lui, dormir chez un tiers (dans ce cas-là, un ami) était compliqué car il ne voulait pas abuser de son hospitalité. Il acceptait donc ces invitations mais ne s'autorisait pas à s'endormir par peur de déranger.

- Le squat

Les squats sont souvent des lieux abandonnés. Habitat de fortune, les personnes sans-abris s'y réfugient. Cependant il s'agit de lieux où l'insécurité règne et où tous types de publics s'y retrouvent (jeunes errants, sans papiers, sans domicile fixe, toxicomanes...) Les conflits sont donc très présents. Certains squats s'affirment comme « auto gérés » avec un règlement implicite ou explicite et des personnes pour cadrer le lieu. Certaines fois, les personnes à qui appartiennent les bâtiments sont au courant de la présence des « squatteurs » mais tolèrent leur présence. (Exemple : squat de Montluçon dans un lieu catholique. Les propriétaires du lieu ont

conscience de la présence des squatteurs dans leurs locaux mais ne signalent pas leurs présences aux forces de l'ordre car ils ne sont pas dérangés par ceux-ci.)

- Le camion³²

Certaines personnes optent pour un mode de vie alternatif notamment en investissant dans un camion aménagé dans lequel ils vivent comme Kass Per. Ce mode de vie présente l'avantage de pouvoir se déplacer à priori sans contrainte hormis le prix de l'essence, des réparations et de la validité du contrôle technique. Il est essentiel d'être en règle au niveau du permis de conduire.

3. Des « oiseaux de passage »

3.1 Entre voyage et festivals

D'après les enquêtes de F. CHOBEAUX, ces jeunes qui sont en errance dite « active » se déplacent aléatoirement d'une ville à une autre tout en restant au sein de l'Hexagone ou s'autorisant quelques passages dans les pays attenants. « Je ne sais pas où je vais et ça je ne l'ai jamais bien su mais si jamais je le savais je crois bien que je n'irai plus. »³³ « La Rue Ketanou », groupe de musique emblématique de la rue avec leur fameuse devise « C'est pas nous qui sommes à la rue, c'est la rue Ketanou. » abordent divers sujets allant de la vie la rue, la marginalité, le voyage... Beaucoup de jeunes en errance s'identifient³⁴ à ce groupe qui évoque le quotidien de la rue à travers des œuvres engagées. La chanson « Où je vais » traite de l'errance au sens de ceux qui prennent la route, les « oiseaux de passages »³⁵. Ces jeunes sont très présents sur la scène festivalière jusqu'aux années 2000 puis s'en désintéressent peu à peu lorsque ces festivals prennent un aspect plus « organisé », avec les forces de polices plus présentes. L'organisation et la mise en œuvre de ses festivals étant désormais loin de leurs idéaux de liberté, il ne s'agit plus de l'évènement incontournable qu'on connut leurs aînés avec des possibilités d'hébergement mis en place par les collectivités territoriales.

Les jeunes errants fréquentent également beaucoup les *raves parties* appelées « teufs » et les *technivals*. Ce sont des rassemblements illégaux de « *sound system* » qui se réunissent sur des terrains vagues, à l'orée des forêts, dans des champs ou des hangars dans le but d'organiser une fête. Principalement, la musique écoutée est de la tekno. Certaines de ces fêtes durent

³² https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Bulletin_errance_044-2016_2-2016_.pdf - p.4

³³ Où je vais ; La Rue Ketanou – Album : En attendant les caravanes - 2000

³⁴ Les jeunes interrogés dans la rue parlaient de ce groupe et chantaient leurs musiques lorsque je suis allée à leurs rencontres. (Kav, Mouss, Vincent, Bamboo)

³⁵ Georges Brassens

plusieurs jours et sont légales. Les *raves* étaient auparavant perçues comme marginales mais peu à peu la musique tekno a fait son chemin chez les jeunes de tout horizon. Dans les années 2015, elle est placée sous les devants de la scène avec des événements festifs s’y apparentant dans les villes et ce notamment dans des salles de concert. Un phénomène de mode en a découlé et aujourd’hui beaucoup de personnes fréquentent les teufs illégales. Pour eux, la « teuf » ou la « free » possède une véritable identité. En effet, ils prônent un profond respect de l’environnement en veillant à ne pas laisser de déchets (canettes, mégots, papiers), en respectant les organisateurs et en n’imposant pas de prix pour l’accès à ces fêtes. *« Pour venir c’est simple, tu te procures l’info auprès de tes potes on veut rien sur internet, tu donnes ce que tu veux à la donation. Tu viens comme tu es, il suffit juste de respecter l’orga, le site, de faire attention à toi et surtout à tes potes ! On n’est pas des sauvages ! (Rires) »*³⁶

Ce public est donc très largement repéré sur les événements festifs. Cela s’explique par le fait que ces jeunes dit en errance trouvent dans la fête, une liberté. Il est là l’occasion de couper avec le milieu de la rue pour se retrouver avec d’autres de jeunes qui vivent de manière intégrée à la société mais aussi de retrouver ses pairs qui auraient pris la route.

3.2 Une mobilité pas si présente

L’errance est censée représenter le voyage, l’absence d’attache, le nomadisme. Ces jeunes qui partent sur les routes à travers la France et parfois l’Europe à bord de leurs camions aménagés ou simplement en transport en commun dans un but de liberté totale ne représentent finalement qu’une petite partie des errants. Beaucoup d’entre eux « zonent » dans les villes de taille moyenne et n’en partent pas vraiment. Ceux qui le font sont plus dans une optique de s’échapper, de fuir la réalité ou la réputation qu’ils ont acquise dans cette ville. Cette fuite permanente n’est donc pas nécessairement géographique. Cela montre un rapport à l’espace compliqué et un profond mal-être de la part de ces jeunes. C’est pour cette raison que l’affirmation qu’il s’agit d’un choix est à nuancer.

³⁶ Echange avec Kav, un jeune « teufeur » lors d’une discussion informelle dans la rue

Partie III : Les différents obstacles pour l'accès au logement des jeunes en errance

1. Les obstacles institutionnels

D'après les professionnels de l'accueil de jour et le responsable national des CEMEA, des obstacles institutionnels à l'accès à l'hébergement ont été repérés. Tout d'abord, la plupart des structures d'accueil sont trop « contenantes » pour un public qui exprime un aussi grand besoin de liberté. En effet, les nombreuses règles et les horaires de présence sont trop difficiles à respecter pour ces personnes. Cela va contre cette liberté tant revendiquée et coupe le lien entre les jeunes et les acteurs qui œuvrent autour de ce public. Ceux-ci sont perçus comme blâmant lorsqu'ils soulignent une absence ou rappellent les règles. Il est interdit de se présenter sous l'emprise de l'alcool ou des stupéfiants. En outre, de nombreuses règles des structures d'hébergement, ou le cadre semi-collectif, peuvent être difficiles à vivre pour certains. Sam a clairement explicité que pour lui il y avait trop de règles dans les structures d'accueil, il dit : « Moi j' préfère être dehors et qu'on me laisse tranquille »³⁷. De plus, les animaux sont souvent interdits, les jeunes errants étant parfois accompagnés de chiens, ils ont confié aux professionnels de l'accueil de jour qu'ils refusaient des places d'hébergement car ils ne voulaient pas laisser leur animal. La présence de l'animal représente une limite évidente à l'accès à une place d'hébergement.

Aussi, pour avoir une orientation en CHRS ou résidence sociale, il faut une orientation (souvent le SIAO) qui prend souvent plusieurs mois. Le jeune peut donc être dans une optique d'intégrer un logement au moment de l'instruction du dossier SIAO et avoir totalement changé d'avis lorsqu'il recevra une réponse. Ce temps d'attente est donc une limite évidente pour l'intégration d'un logement pour les professionnels mais ce revirement de situation est aussi l'illustration d'un manque de stabilité de la part de ce public. En revanche, les jeunes interrogés n'ont pas explicité ce temps d'attente. Pour Théo et Alex qui ont intégré une résidence sociale pour jeunes en errance, le temps d'attente a été court (1 mois) du fait du caractère urgent de leurs situations et de la volonté qu'ils ont montré à se sortir de la rue. Théo disait : « *Mon référent à l'accueil de jour il a vu que je voulais m'en sortir du coup il a fait les demandes et en un mois j'intégrais la résidence.* »³⁸

³⁷ Entretien avec Sam

³⁸ Entretien avec Théo

Autres obstacles explicités par les jeunes à propos des structures d'accueil sont le manque de places et de professionnels. Tous affirment qu'il y a trop de monde pour souvent trop peu de professionnels. Pour certains, il est difficile de se retrouver avec tant de personnes aux situations si différentes. Théo rapporte également que les conditions d'accueil l'ont « refroidi ». Hébergé en urgence sur le dispositif du 115, il a trouvé dans certains foyers que les lieux étaient sales.

2. Les obstacles financiers

Le manque de ressources représente évidemment un obstacle majeur pour accéder à un logement. En effet, ces jeunes sont dans une situation financière critique et ne disposent théoriquement d'aucun revenu hormis les aides ponctuelles du CCAS³⁹ ou le FAJ⁴⁰. Ces aides sont versées dans l'urgence et exceptionnellement, elles ne peuvent donc pas être qualifiées de revenu. Certains jeunes touchent la garantie jeune. Il s'agit d'un accompagnement pour favoriser l'insertion à l'emploi et qui permet des mises en situations professionnelles (stages). Une allocation est versée chaque mois. Ce dispositif est mis en place sur un an. Cependant, les jeunes dit en errance « active » manquent souvent de stabilité ce qui ne leur permet pas de se rendre à un rendez-vous hebdomadaire avec un conseiller Mission Local. D'après le responsable national des CEMEA, si ces jeunes ne touchent pas cette allocation, c'est que travailler l'insertion professionnelle n'est pas la priorité pour eux. Il faut d'abord amorcer un accompagnement en passant peut-être pas l'accès à la culture, au loisir plutôt que l'insertion professionnelle car cela est trop loin de leur réalité. Ce manque de ressources traduit également la difficulté pour les jeunes et d'autant plus ceux en errance à accéder à l'emploi. La configuration actuelle de notre société rend les jeunes dépendant financièrement de leurs parents ou de leurs responsables légaux plus longtemps. Ceux-ci jouent un rôle central dans l'accès au logement puisque c'est eux qui aident à l'installation dans le premier appartement et qui se portent garant auprès des bailleurs. Le public étudié rencontre très souvent des conflits familiaux, cela a pu être affirmé en entretien avec les jeunes. En effet, quatre des personnes rencontrées ne disposaient pas de soutien financier de la part de leurs responsables légaux ce qui les a conduits à la rue. Pour les jeunes interrogés la dimension financière est l'obstacle

³⁹ Centre Communal d'Action Sociale

⁴⁰ Fond d'Aide aux Jeunes

principal dans l'accès au logement autonome, tous l'ont clairement explicité et sont conscient que l'absence de travail et de garant ne leurs permettra pas d'obtenir un logement seul.

3. Les obstacles psychologiques

Tous les professionnels que j'ai rencontrés s'accordent pour dire que les premiers obstacles pour accéder à un hébergement (l'accès au logement autonome leurs paraît très compliqué par rapport à la situation des jeunes errants) sont d'ordres psychologiques. En effet, après une période passée à la rue, il est difficile de se retrouver à dormir « entre quatre murs ». Les deux travailleurs sociaux du CHRS ont souligné que pour ces jeunes, se retrouver seul dans une pièce pouvait être compliqué car cela les obligeait à se confronter à eux-mêmes et donc à leurs troubles psychologiques (addictions, échecs, troubles anxieux et dépressifs.) Cela peut s'expliquer par le fait que ces jeunes, lorsqu'ils sont à la rue ou dans les squats, sont très rarement seuls. L'errance symbolise une fuite de soi. Cette fuite peut donc apparaître comme incompatible avec le fait de se retrouver seul et peut créer une grande angoisse chez le jeune.

Les travailleurs sociaux du CHRS m'ont également fait part que les jeunes en errance qu'ils ont accueillis les derniers mois cassaient souvent le mobilier des appartements mis à leurs dispositions. Les jeunes concernés ont justifié leurs actes en disant qu'ils n'étaient pas possibles pour eux de faire autrement, qu'ils n'arrivaient pas à se contrôler même s'ils éprouvent de la culpabilité par la suite.

Pour Sam et Vincent, ils n'étaient pas les plus dans le besoin pour accéder à ces structures. En effet, ils disaient, en entretien, qu'ils pouvaient se débrouiller seuls et que passer la nuit dehors ne leurs faisait pas peur. Pour eux, ils n'étaient pas autant dans le besoin que d'autres personnes (femmes, enfants, personnes malades) et ne voulaient pas prendre leurs places : « *J'ai pas besoin de ça, y'a des gens qui sont plus dans le besoin que moi !* »⁴¹

Aussi la consommation de toxiques et les nombreux troubles psychiques auxquels sont exposés ce public peuvent représenter un véritable obstacle pour l'accès au logement, ce manque de stabilité et cette recherche de « défonce » sont souvent incompatibles avec les règles des structures d'hébergement, souvent trop « contenants » pour ces jeunes qui refusent les règles et les normes sociales.

⁴¹ Entretien avec Vincent

Enfin, beaucoup de ces jeunes se mettent en échec en permanence ou partent de leurs structures d'accueil du jour au lendemain sans raison apparente pour les professionnels. Etant animé par un désir de liberté ou de fuite cela représente également un obstacle pour favoriser l'accès au logement et amorcer un véritable accompagnement social. De plus, la plupart des professionnels affirment que beaucoup n'ont pas envie d'intégrer une structure d'hébergement ou bien un logement. Vincent disait d'ailleurs : « *Faut avoir ce qui faut pour et l'envie surtout* ». ⁴²

4. La place des professionnels

Il peut être difficile, en tant que professionnel, d'intervenir auprès de ce public. Tout d'abord parce que l'image des travailleurs sociaux a été ternie pendant leur jeunesse notamment s'ils ont fréquenté des foyers où ils ont eu le sentiment de ne pas être écoutés. Sam, un des jeunes que j'ai rencontré lors de mes recherches m'a confié ne pas être à l'aise avec les travailleurs sociaux pour plusieurs raisons. Tout d'abord, selon lui, durant sa période d'errance, il avait besoin d'un pilier stable et la diversité des avis à laquelle il a été exposé l'a perdu dans ses choix. Ensuite, il affirme que certaines fois, il n'appréciait pas les éducateurs qui l'accompagnaient sans réelle raison. Il disait : « *Je ne sais pas, sa tête ne me revenait pas ou j'avais juste pas envie qu'il me dise quoi faire.* » ⁴³

De plus, le manque de stabilité de ce public ne permet pas un accompagnement social classique. Selon le responsable national des CEMEA, il faudrait, pour intervenir de manière optimale auprès de ce public, changer de méthode éducative. Il affirme que la philosophie du travail social tend à mettre en avant l'accompagnement individuel au dépend du collectif. Or, les jeunes en errance peuvent avoir tendance à préférer le collectif car ils ne sont pas obligés de se livrer de la même façon. En groupe, les histoires de vie de chacun sont moins traitées ce qui met donc plus à l'aise. De plus, les travailleurs sociaux parlent souvent de sujets qui ne sont pas une priorité pour le jeune (emploi, logement...). Le jeune a donc la sensation de ne pas répondre aux attentes des travailleurs sociaux ce qui le dévalorise encore plus et le pousse à se retrancher dans la « zone » qu'il connaît si bien et qui peut jouer le rôle du « cocon » qu'il a perdu ou qu'il n'a pas eu.

⁴² Entretien avec Vincent

⁴³ Entretien avec Sam

Partie IV : De la problématique à l'hypothèse

Dans le parcours de l'accès au logement, les jeunes en situation d'errance rencontrent plusieurs difficultés. Tout d'abord l'accès direct au logement autonome se fait rare et il faut souvent passer par la case hébergement avant d'envisager l'habitat « classique ». L'entrée en structure d'accueil quelle qu'elle soit prend du temps et il peut être difficile pour ces jeunes de comprendre le temps d'attente lorsqu'ils sont dans une optique d'insertion.

De nos jours, il est de plus en plus long de s'émanciper du cadre familial du fait du rallongement de la durée des études et de la difficulté de s'insérer sur le marché de l'emploi. Les parents ou la famille jouent donc un rôle primordial dans l'accès au logement. En effet, les jeunes restent dépendants financièrement plus longtemps qu'avant. Sans ce soutien il est presque impossible de subvenir à ses besoins pour une personne sans emploi étant donné qu'il n'existe pas d'aide financière pour les moins de 25 ans (hormis les aides financières du CCAS et la garantie jeune qui se fait de plus en plus rare.) On comprend donc aisément que la situation des jeunes errants est encore plus compliquée.

A la suite de mes différentes recherches à la fois théoriques, à travers des ouvrages et des rapports sur les dynamiques d'errance, et pratiques, à travers les différents entretiens que j'ai menés avec les professionnels des structures d'accueil, le responsable des CEMEA et les jeunes concernés par l'errance, j'ai pu constater que la majeure partie des obstacles pour accéder au logement était d'ordre psychologique.

Ces constats m'ont amené à formuler ma question de recherche de la manière suivante :
En quoi les obstacles psychologiques représentent-ils le frein principal pour que des jeunes en errance accèdent à un logement ?

Mes recherches m'ont amenée à m'interroger sur l'origine de ces obstacles psychologiques qui sont nombreux. Ces jeunes qui sont en rupture avec la société ont pour la plupart des parcours familiaux compliqués, certains n'ont plus de lien avec leurs parents, d'autres ne les ont jamais connus. J'ai alors cherché à savoir comment ses différentes ruptures ont pu conduire à une vie à la rue et ont affecté le jeune tout au long de son parcours d'émancipation. Comme il n'y a pas eu de repère solide et stable pendant l'enfance ou l'adolescence, on peut imaginer que l'avenir va être compliqué puisque nous intériorisons les valeurs et les normes sociales pendant l'enfance. Si ces normes n'ont pas été acquises, ou si les personnes concernées par l'errance n'ont pas eu des liens sociaux assez forts, l'intégration à la société peut-elle être compromise ? De plus, beaucoup d'entre eux ont déjà eu affaire aux

services sociaux et n'en ont pas une très bonne image. Ces jeunes ont également des difficultés à faire appel aux travailleurs sociaux après une période de rue. Il est très difficile de créer un lien avec eux et pour certains, seules les équipes de maraude peuvent les approcher. Ils sont en colère contre le système et dans leurs représentations, les services sociaux font partie de ce système qu'ils rejettent.

Ces différents éléments m'ont donc conduit à formuler mon hypothèse de recherche de la manière suivante : **La difficulté à faire le deuil du lien familial peut être un frein à faire recours à l'accompagnement pour accéder au logement.**

Partie V : Méthodologie de vérification de l'hypothèse

1. Analyse sémantique des termes de l'hypothèse

L'hypothèse contient plusieurs termes qu'il est important de définir car ils sont au cœur de ce second travail de recherche.

Le deuil : Généralement le deuil est associé au décès mais peut être appliqué à une multitude de situation. Le deuil renvoi également à la perte.

Elizabeth Kübler-Ross, médecin psychiatre, dit : *« on entend par deuil la perte d'un être cher, d'un animal aimé, d'un objet ou d'une situation fortement investie, d'un état ou d'une idée auquel on est attaché. Le deuil représente aussi le cheminement que connaît la personne exposée à cette perte jusqu'à ce qu'elle réapprenne à vivre en l'absence de l'objet perdu. »*⁴⁴ A partir du milieu du XIX^{ème} siècle, le mot deuil s'applique également à quelque chose et pas seulement au décès d'une personne. En effet, la disparition ou la rupture d'un lien conduit également à un deuil et le processus reste le même que pour un décès. Selon le docteur Elizabeth Kübler-Ross, le processus de deuil comporte cinq grandes étapes :

- Le déni : Il s'agit de la réaction de choc lorsque l'on apprend la nouvelle. La personne refuse de croire ce qui est en train de se passer et à ses émotions figées.
- La colère : Elle apparait lorsque la réalité de la perte s'impose, elle créer un sentiment d'injustice et peut conduire à de l'agressivité ou une envie de vengeance.

⁴⁴ <http://ekr.france.free.fr/deuil.htm>

- Le marchandage : Phase faite de négociations avec soi-même afin de trouver des compensations au manque ressenti. Elle est essentiellement illusoire.
- La dépression : Il s'agit de la plus longue phase du processus du deuil. Elle peut durer des mois voire des années. Elle est caractérisée par une grande tristesse, des angoisses et une énergie très basse. La personne est plongée dans une détresse nourrie par des sentiments de culpabilité et des remises en question permanentes. Elle ressasse sans cesse les causes du deuil. Elle a l'impression que cette période ne se terminera jamais car les émotions qui la submergent lui paraissent inépuisables.
- L'acceptation : Il s'agit de la phase de reconstruction. La personne comprend et accepte la réalité de la perte et commence à se résigner.

Pour que la période de deuil se déroule au mieux, il est important d'être entouré et d'avoir le soutien des proches, or, certains jeunes en errance n'ont pas ce soutien ce qui peut causer des difficultés à arriver à la phase d'acceptation.

Lien familial : Le lien familial désigne tous les liens qu'on retrouve dans une famille. Le plus important est évidemment le lien de sang transmis par la génétique mais ce n'est pas le seul. Il y a également le lien affectif sur lequel repose beaucoup d'éléments. Tout d'abord, les parents représentent le premier cercle de socialisation par lequel l'enfant construira son identité sociale (socialisation primaire⁴⁵ qui se fait à travers la famille et l'école). Il est donc important qu'il soit stable car inconsciemment l'enfant va prendre exemple sur ses parents. Ceux-ci représentent « l'exemple » à suivre. La représentation que l'enfant a de ses parents correspond à sa représentation de l'adulte. Il est à noter que pour les personnes qui n'ont pas de parent cette figure d'attachement est possible avec l'adulte qui prend en charge l'enfant. Ensuite, si les liens affectifs sont ternis, cela impacte la relation d'aide au sein des familles, il n'y a plus de soutien familial ni financier. Un autre point à traiter dans les liens familiaux est la confiance. Si le jeune a perdu la confiance qu'il avait envers ses parents, cela peut se répercuter tout au long de sa vie et avoir un impact sur l'ensemble de ses relations. L'adulte sera donc perçu comme quelqu'un en qui il ne peut pas avoir confiance et cela peut entraîner un refus d'accompagnement.

Accompagnement : L'accompagnement (ici social) consiste à mettre en lumière les capacités de la personne et travailler son autonomie dans le but qu'elle devienne l'auteur de sa vie. En

⁴⁵ D'après Emile Durkheim, « cette socialisation méthodique de la jeune génération par la génération adulte permet d'inculquer les normes et les valeurs qui constituent le fond commun de la société » - <https://journals.openedition.org/sociologie/1992>

effet, l'accompagnement social a pour but d'aider les personnes qui rencontrent toutes sortes de difficultés à essayer de trouver une solution soi-même. Le travailleur social n'est donc pas un super-héros mais un outil qui aide à pallier une difficulté à un moment précis. *In fine*, l'objectif est que la personne puisse être autonome cependant certaines altérations rendent nécessaire un accompagnement social sur la durée comme le handicap par exemple.

2. Les indicateurs de vérification et les questionnements

Termes de l'hypothèse	Indicateurs	Justifications
Liens familiaux	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la famille - Qui ? - Fréquence des contacts - Soutien 	Ces indicateurs de recherches permettront d'avoir une vue d'ensemble sur l'entourage familial des jeunes et éventuellement établir un lien entre des relations familiales compliquées et un non recours à l'accompagnement, un refus d'aide.
Deuil	<ul style="list-style-type: none"> - Si parle plus depuis combien de temps ? - Impact psychologique - Envie de recréer du lien - Origine de la rupture 	Il sera l'occasion de comprendre d'où viennent ses conflits, si les liens sont totalement rompus et dans ce cas, comment le jeune vit la situation et s'il espère que les tensions familiales s'apaisent.
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation des travailleurs sociaux - Accompagnement social avant - Maintenant 	Ici, il sera plus question de voir la représentation que le jeune se fait des travailleurs sociaux en prenant en compte son expérience passée et éventuellement d'en établir un lien avec les conflits familiaux
Indicateurs	Questions auprès des jeunes	Questions auprès des professionnels et bénévoles
Liens familiaux	<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous des liens avec vos parents ou tuteurs ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes en situation d'errance sont-ils entourés par leur famille ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Sont-ils bons ? - Avez-vous souvent contact avec eux ? - Vous sentez-vous soutenu par votre famille ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce difficile de garder le lien quand il est présent ? - Les parents soutiennent-ils leur enfant lorsqu'il se trouve dans une dynamique d'errance ?
Deuil	<ul style="list-style-type: none"> - Souffrez-vous de la relation que vous avez avec votre famille ? - Aimerez-vous que les choses changent ? - Vous sentez vous en colère par rapport à votre cadre familial ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Peut-on réellement parler de deuil du lien familial ? - Est-il rompu définitivement ? - Quels sont les impacts sur les jeunes ?
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous déjà eu affaire à un travailleur social ? - Quelle image en avez-vous ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment intervenir auprès d'un public errant ?

3. Cadre et territoire d'intervention

3.1 Choix des personnes à rencontrer et territoire

Pour ce qui est du territoire, il me semble important de rester dans la même région que pour ma phase exploratoire étant donné que je me suis intéressé aux dynamiques d'errance des personnes dans le bassin Clermontois.

Personne à interroger	Par quel biais ?	Quel outil et pourquoi ?
Les professionnels et les bénévoles	Accueil de jour, structure d'accueil, maraude	Entretien Permettre l'échange libre, aborder des sujets que je n'avais éventuellement pas envisager

Les jeunes	CAARUD (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues), accueil de jour, structure d'accueil, rue	Questionnaire anonyme S'agissant d'un sujet plutôt sensible et touchant l'émotionnel je pense qu'il est plus pertinent de passer par un questionnaire anonyme pour libérer la parole. Les professionnels pourront parler du questionnaire aux jeunes qui choisiront ou non de le remplir. Le contexte de l'entretien rappellera trop le psychologue et les éléments récoltés seraient biaisés.
------------	--	---

3.2 Les limites de l'enquête

Mon enquête présente plusieurs limites à prendre en compte. J'ai rencontré beaucoup de difficultés pour entrer en contact avec ce public. Ceux-ci n'ont pas une très bonne image des travailleurs sociaux et le lien est très difficile à créer.

De plus, mon questionnaire portera sur des données très personnelles qui peuvent renvoyer à un vécu douloureux. Il va donc être difficile pour certains d'y répondre et cela pourra créer de la souffrance chez le jeune. D'autres auront peut-être honte ou simplement pas envie d'en parler.

Certains jeunes n'auront selon eux pas de problèmes avec leurs familles et ne comprendront pas l'intérêt d'une telle enquête. En effet, ceux qui se trouveront dans la phase de déni du deuil du lien familial n'auront peut-être pas conscience de cette perte et de l'impact que cela peut avoir sur leur vie.

Enfin, la plupart des jeunes en errance n'apprécie pas les formalités administratives et tout ce qui touche à l'écrit. Répondre à un questionnaire peut donc être perçu comme une perte de temps ou inutile.

Conclusion

Les jeunes en situation d'errance ont donc de nombreux « déséquilibres » par rapport à ce que la société attend d'une personne pleinement ou partiellement intégrée. Paradoxalement, la rue et ses codes, ses modes de sociabilisation, ses normes et sa « culture » peut offrir un cadre protecteur et rassurant pour ces personnes même si c'est un espace apparemment ouvert et non protecteur. Ce passage est en quelque sorte une manière de se construire sa propre identité. N'ayant pas de liens familiaux solides, on peut imaginer que se retrouver confronté à « la débrouille » permet de se stabiliser et de se construire ses propres repères en dehors du cadre familial, comme s'il s'agissait d'une mise à l'épreuve : toucher la limite pour mieux rebondir par la suite. La démarche d'errance n'est donc pas une fin en soi mais peut être seulement un passage, une période de transition comme l'est l'adolescence, un besoin d'évasion et de couper avec une société qui place la barre toujours plus haut et qui peut représenter une véritable angoisse. Nous l'avons vu plus haut, la jeunesse représente le temps des expérimentations. Pour certains de ces jeunes, il va donc s'agir de la phase de transition entre une adolescence difficile et une vie d'adulte abstraite. En effet, on peut penser que survivre à la difficulté de la vie à la rue permet d'avoir des armes pour affronter la vie où le jeune doit faire ses propres choix et s'assumer seul. Il s'agit alors peut-être d'un chemin d'émancipation non conventionnel aux yeux de tous mais inévitable pour ces personnes au passé compliqué.

Les obstacles pour entrer dans le circuit du logement sont donc nombreux, beaucoup maintiennent ce désir de ne pas s'affilier au reste de la population et de continuer à vivre en marge de la société. Le rôle des travailleurs sociaux face à l'expression de ce désir est ambivalent. Si l'accès au logement semble être une des clefs de l'accompagnement par les travailleurs sociaux, ces derniers doivent prendre en compte le caractère complexe du public visé. Les professionnels peuvent alors être des ponts entre un modèle « classique » et le monde de la rue. Il est aussi important de comprendre la nécessité pour ce public de cette phase transitoire. Le temps d'accompagnement peut permettre à ces jeunes de ne pas se retrouver isolés face à leur fuite de leurs problèmes, leurs troubles psychiques, brusquement coupés de leurs cercles de sociabilisation. Cette coupure et l'isolement peuvent mettre brutalement ces jeunes face à eux-mêmes. Forcer la main trop tôt peut encore plus ternir l'image que ces jeunes ont de la société et de leur représentation du logement.

L'intervention auprès de ce public est donc avant tout une question de temps. Laisser le temps au temps, ne pas brusquer ou forcer la relation avec le jeune. Peut-être faudrait-il engager l'accompagnement par le biais d'activités artistiques, culturelles ou sportives afin de ressusciter cette envie de prendre part à la société et éventuellement intégrer un jour un logement. De plus, il est important d'attendre que le jeune formule une demande explicite ou implicite avant d'aborder les questions de l'emploi, du logement et de la santé.

Ce travail de recherche m'a permis d'appréhender les difficultés auxquelles sont exposés les jeunes errants, d'essayer d'en comprendre les causes, ainsi que d'observer les réponses que les pouvoirs publics et les collectivités territoriales tentent de mettre en place pour s'adapter aux spécificités de ce public. Il a aussi été l'occasion d'étudier un sous-groupe social souvent repéré mais peu connu. Nous croisons ces jeunes à longueur de journée tout en peinant à définir qui ils sont réellement et quels sont les codes sociaux qui régissent leurs vies. Pour finaliser ce mémoire d'initiation à la recherche, j'aimerais citer une phrase de David LE BRETON dans la préface de l'ouvrage *Les nomades du vide* de François CHOBEAUX : « Quelques minutes passées à soulager un jeune à qui on a volé ses vêtements, ou à le soigner après une chute, prennent parfois un poids d'existence, rappelant au jeune, ou lui révélant enfin, sa valeur plénière d'Homme, sa dignité incontestable. Loin des grands orgues, mais à l'écoute de la souffrance du quotidien, un travail silencieux est mené autour de quelques mots, d'une poignée de gestes, d'un regard, d'un temps partagé, mais la remise du monde tient parfois à un souffle. »

Sommaire des annexes

ANNEXE 1 : Grille d'entretien à destination des professionnels

ANNEXE 2 : Restitution synthétique des entretiens avec les professionnels

ANNEXE 3 : Grille d'entretien à destination du public

ANNEXE 4 : Restitution synthétique des entretiens avec le public

ANNEXE 1 : Grille d'entretien à destination des professionnels

Grille d'entretien à destination des professionnels

<u>Thème 1</u> : Contexte institutionnel	<ul style="list-style-type: none">• Structure• Missions• Cadre législatif• Quels professionnels ?• Fonctions• Publics accueillis	
<u>Thème 2</u> : Jeunes en errance	<ul style="list-style-type: none">• Représentation de la jeunesse• Représentation de l'errance<ul style="list-style-type: none">- Définitions- Caractéristiques- Ressources	
<u>Thème 3</u> : Le logement	<ul style="list-style-type: none">• Comment accéder au logement ?• Quels sont les freins<ul style="list-style-type: none">- Selon vous ?- Selon les jeunes ?• Structures qui accueillent ce public• Sont-elles adaptées à leurs caractéristiques ?• Quels sont selon vous les obstacles à l'accès à l'hébergement ?Et au logement ?	

ANNEXE 2 : Restitution synthétique des entretiens avec les professionnels

Structure	CHRS	Accueil de jour pour jeunes en errance (ADSEA ⁴⁶)	Résidence sociale	CEMEA
Missions	Assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.	Ecoutes et accueil.	Mettre en œuvre la suite du parcours d'insertion professionnelle et sociale.	<ul style="list-style-type: none"> - formation des professionnels ; - aide à l'insertion sociale et professionnelle auprès de publics en difficulté ; -accompagnement d'équipes et de structures ; - Soutien à l'intégration des enfants et des jeunes porteurs de handicaps ; -accompagnement de structures au travail avec des jeunes en errance et recherches actions pour des pratiques professionnelles et des politiques publiques innovantes.
Cadre législatif	Association loi 1901	Association loi 1901	Association loi 1901	Association loi 1901
Professionnels rencontrés	1 éducatrice spécialisée 1 CESF	2 éducatrices spécialisées	1 CESF	Responsable national des secteurs travail social et santé mentale
Fonctions	Accompagnement social	Accompagnement social Ecoute	Accompagnement social Orientation	Intervention dans des colloques Participation aux journées nationales Réflexion autour de différents thèmes

⁴⁶ Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

				Mise en place et animation de formation
Publics accueillis	Familles, isolés, jeunes en errance, personnes issues de la rue, jeunes, personnes en situation de handicap psychique, personnes ayant un titre de séjour ou un statut de réfugié	Jeunes en errance ou en risque d'errance, jeunes sorties de l'ASE ⁴⁷ , ex détenu, mineurs non accompagné	Jeunes de 18 à 25 ans orienté par l'ANEF ⁴⁸ : jeunes en errance, jeunes ayant un statut de réfugié ou protection subsidiaire	Beaucoup de formation auprès de professionnels, jeunes, étudiants...
Jeunesse ...	Point de vue administratif : de 16 à 25 ans Difficile à définir, plusieurs créneaux, phase de transition entre l'adolescence et l'âge adulte Dépend aussi du vécu et du comportement « état d'esprit »	Période de la vie entre l'enfance et l'âge adulte Force et énergie De 13/14 ans jusqu'au moment où on s'installe dans la vie (travail, logement) dépend des personnes	La jeunesse représente l'exigence Phase entre l'adolescence et l'âge adulte De 16 à 25 ans	Jusqu'à 25 ans Un stade de développement, un passage entre l'adolescence et l'âge adulte. Question d'indépendance, d'autonomie. Avoir des projets en dehors du cadre familial
Errance...	Difficile à définir clairement Jeunes sans attache, pas stable C'est plus de l'errance psychique Problèmes psy ; Rupture des liens psychologiques, scolaires, professionnels, familiaux Pas de pilier	Pas d'attache Errance psychique / perdu dans leur tête / leur existence Fuite de soi La plupart sont immobiles mais certains vont de villes en villes sans savoir vraiment où ils vont	Aucune solution d'hébergement	Quelqu'un qui est dans une situation qui l'empêche de pouvoir trouver un espace accueillant et rassurant. Rupture avec la sphère sociale sans être capable de renouer avec. Pas d'attache matériel
Caractéristiques de l'errance	Forcément lié à quelque chose Mal-être, instable, ça ne peut pas être un choix Troubles psy	Volonté d'être errant Loin du logement et de l'emploi Rejet de la société Faible estime d'eux même	Mal-être Instabilité Rupture familiale	Ne réussit plus à construire des liens avec les autres et des repères solides Ne se reconnaît plus

⁴⁷ Aide Sociale à l'Enfance

⁴⁸ Association Nationale d'Entraide Féminine

		Rupture familiale et fugue pendant l'adolescence Souvent échec scolaire Consommation de toxiques/Troubles psy Majoritairement des garçons mais quelques filles		Difficulté à interagir avec d'autres personnes Marginalisation Souffrance, pas de projet Addiction Est dans la « zone »	
Ressources des jeunes errants	Pour les – de 25 ans rien à part les aides ponctuelles du CCAS et les colis alimentaires Sinon RSA ⁴⁹	RSA, aides ponctuelles du CCAS, manche, APL ⁵⁰ , AAH ⁵¹ , trafic Certains ne veulent pas toucher d'aides	Tremplin jeune, aides ponctuelles du CCAS, garantie jeune	Trafic, garantie jeune trop compliqué car trop de RDV. Souvent pas d'ouverture de droit donc pas de revenu	
Comment accèdent-ils au logement ou à l'hébergement ?	SIAO Hôpital, école éventuellement, travailleurs sociaux	Travailleurs sociaux	Travailleurs sociaux SIAO	Travailleurs sociaux	
Freins	Selon vous	Temps d'attente pour accéder au CHRS trop long : ils ont le temps de changer d'avis Manque de place en structure d'accueil « Habiter » un logement est compliqué pour ce public, certains dorment par terre, difficulté à investir un nouveau lieu contenant et sécurisant	Horaires Solitude Se retrouver avec eux-mêmes est trop compliqué à supporter, dans la rue toujours avec quelqu'un	Manque d'argent / de matériel Pas de garant	Pas une priorité pour ces jeunes Attente inatteignable. Préfère s'en éloigner pour pas subir un nouvel échec Mauvais regard sur les travailleurs sociaux Peut-être que certains travailleurs sociaux ont une mauvaise approche
	Selon les jeunes	Ne se sent pas bien, arrive pas à dormir, appel de la rue	Pas envie, bien dehors, pas envie de se plier aux règles, souhait de ne pas s'intégrer	Manque d'argent	Pas envie Veut se débrouiller seul Pas la priorité

⁴⁹ Revenu de Solidarité Active

⁵⁰ Aide Personnalisée au Logement

⁵¹ Allocation aux Adultes handicapés

Structures qui accueillent ce public	CHRS, maison relais, résidence sociale, 115 (urgences nuit)	Accueil de jour, dispensaire, secours populaire, secours catholique, 115, CHRS, résidence sociale	115, résidence sociale	115, CHRS, Résidence sociale, maison des adolescents
Sont-elles adaptées ?	Oui si tombe au bon moment	Cela dépend	Pas vraiment ils préféreraient être chez eux	Pas vraiment, trop d'exigence Changement de posture professionnel : logement pas la priorité pour ces jeunes, il faudrait former les travailleurs sociaux à bien comprendre ce public si particulier
Obstacles pour accéder au logement ou à l'hébergement	Manque d'argent, toxiques, mise en échec, cadre semi-collectif de certaines structures d'hébergement	Chien(s), problème d'argent, absence de garant, apparence, relations avec les professionnels, horaires / règles des structures trop strictes	La collectivité Le manque d'argent La motivation des jeunes à se réinsérer	Manque de stabilité Trop de règles Rejet des normes Cadre collectif Souvent, le jeune n'en est pas là.
Autres informations	Beaucoup de ses jeunes ont un parcours dans l'ASE et une histoire de vie pas facile. Certains cassent tout dans les appartements et s'en veulent beaucoup après mais ne peuvent pas se contrôler Ils n'arrivent pas à rester enfermer entre 4 murs, trop angoissant	Beaucoup vivent en squat, si le squat est organisé cela peut être un tremplin pour accéder à un logement. Ces jeunes ont besoins d'être reconnu, d'exister aux yeux de quelqu'un. Il est difficile « d'être » si personne ne se soucie d'eux. Ils ont besoins qu'on leur fasse confiance	Les jeunes qui sont dans cette structure n'ont pas connu de grosse période de rue et étaient hébergé chez des tiers pour la plupart.	Ces jeunes n'ont pas d'entourage solide et une image négative de l'adulte. « Ils ont une difficulté d'être »

ANNEXE 3 : Grille d'entretien à destination du public

Grille d'entretien à destination du public

Thème 1 : Données personnelles et sur le logement	<ul style="list-style-type: none">• Nom et lieu de rencontre• Age• Si structure temps fréquentation• Temps passé à la rue• Raisons de la mise à la rue• Ressources• Déjà eu un logement et pourquoi l'avoir quitté ?• Envie d'en intégrer un	
Thème 2 : Représentation de leur situation	<ul style="list-style-type: none">• Perception de l'errance• Différence entre SDF et jeune en errance	
Thème 3 : Représentation du logement	<ul style="list-style-type: none">• Rôle du logement• Importance du logement• Difficulté pour y accéder• Connaissances des structures d'hébergement• Ressentis par rapport à celle-ci• Obstacles pour accéder à l'hébergement• Obstacles pour accéder au logement	

ANNEXE 4 : Restitution synthétique des entretiens avec le public

Nom d'usage	Théo	Alex	Sam	Vincent	Kass Per
Lieu de rencontre	Résidence sociale	Résidence sociale	Rue	Rue	Forum
Age	21 ans	19 ans	27 ans	22 ans	30 ans
Lieu de vie	Résidence sociale depuis 4 mois	Résidence sociale depuis 2 mois	Logement autonome depuis 6 mois	Pas d'hébergement Logé chez des tiers ou chez ses parents	Camion depuis 5 ans
Temps passé à la rue	9 mois (Hébergé quelques fois chez des amis ou sur le dispositif du 115.)	5 mois (Deux semaines chez un ami et une nuit au 115.)	Plusieurs années (Hébergé occasionnellement par des connaissances et sur le dispositif du 115.)	3 ans	8 mois (Souvent squat)
Raison(s) de la mise à la rue	Conflits familiaux Pas de soutien financier des parents	Conflits familiaux Pas de soutien financier des parents	Conflits familiaux L'envie de se débrouiller seul, « d'être libre » Pas de soutien financier des parents	Conflits familiaux « Envie d'être tout seul, d'être libre ! » Pas de soutien financier des parents	Pour suivre son ex partenaire Pas d'argent Problèmes administratifs
Déjà eu un logement ?	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Envie d'en réintégrer un ?	Oui	Oui	Déjà le cas	Non	Non
Perception de l'errance	« L'errance pour moi c'est la galère, c'est violent de se retrouver dehors et ça arrive beaucoup plus vite que ce qu'on croit. J'vais	« Je ne sais pas... Vraiment je vois pas comment expliquer... C'est compliqué. »	« L'errance c'est quand on est perdu, c'est dans la tête que ça se passe. On n'a pas d'attache, pas de repère. Tu zones sur	« C'est trainer, c'est rester sur place sans avoir de but précis. Se retrouver avec soi-même et réfléchir, penser. »	« L'errance ? C'est rien faire de sa vie, rester à zoner sur la place, faire la manche chaque jour. C'est

	<p>pas m'abaisser parce que j'ai ma fierté donc je ne vais pas demander de l'argent ça se fait pas. Ta fierté c'est tout ce qui te reste. Tu vois pour les gens si t'es à la rue t'es rien, tu n'existes pas, même pas un regard rien du tout. C'était la galère, j'ai fait des erreurs, j'ai assumé. Aujourd'hui je rebondis. On est pas des clochards mais on est pas des rois non plus. »</p>		<p>un banc et tu fumes des joints. On peut compter que sur soi-même mais on n'a pas se plaindre non plus y'en a qui sont dans des situations plus compliqués ! On est des vagabonds nous, on n'a pas envie de s'poser. J'étais au milieu de la France je savais pas où j'étais mais j'y étais. Je n'avais pas de destination particulière, j'avais juste prendre la route. »</p>		<p>n'avoir plus de but, plus d'envie et se laisser mourir à petit feu... »</p>
<p>Différences entre être en errance et être SDF</p>	<p>« Les SDF ils veulent pas s'en sortir. Ils sont coincés dans la rue, bloqué quoi. Moi je ne voulais pas y rester, j'avais envie de m'en sortir et je voulais pas finir comme eux. Je ne m'y attendais pas, ça m'est tombé dessus comme ça. En l'espace d'une journée tu peux tout perdre »</p>	<p>« Bah je ne sais pas pour moi un SDF c'est quelqu'un qui est vraiment bloqué dans la rue, qui veut pas s'en sortir et que ça fait des années qu'il y est »</p>	<p>« Les SDF ils ont pas choisi d'être dehors, moi je voulais y être. »</p>	<p>« Y'a pas forcément une différence... Tu peux être en errance et être SDF »</p>	<p>« L'errance t'es perdu, tu sais plus quoi faire, être SDF c'est complètement différent c'est passer. L'errance peut durer plus longtemps »</p>

Ressources	Aide au retour à l'emploi (ARE)	Garantie Jeune	RSA (Revenu de Solidarité Active)	Manche FAJ Revenus illégaux	Allocations (pas souhaité préciser laquelle) Travaux saisonniers Revenus illégaux
Pour vous, à quoi sert un logement ?	Vivre, avoir un chez soi, pouvoir être tranquille.	Se reposer, se laver, passer des moments seul et se détendre.	Se poser, avoir son cocon.	Etre tranquille, se reposer.	Rien
Pensez-vous que c'est difficile d'en intégrer un ?	« Oui car les propriétaires demandent beaucoup trop de papiers qu'on a pas toujours. »	« C'est trop compliqué, y'a trop de papiers à faire. Puis si tu n'as pas de travail c'est pas possible, j'ai pas de garant non plus et c'est pas ma mère qui va le faire. »	« Oui plus ou moins. »	« Faut avoir ce qu'il faut pour et l'envie surtout. »	« Non, vraiment pas. »
Est-ce important pour vous d'avoir un logement ?	« Oui c'est super important. »	« Oui, rien que pour poser ses affaires déjà, quand tu te trimballes ta valise sur le dos toute la journée c'est pas drôle. Puis quand il fait très froid c'est bien d'avoir une maison quoi. »	« Oui, maintenant à mon âge j'ai envie de me poser, y'en a marre de la galère. »	« Je ne sais pas. »	« Pour moi ce qui est important s'est un repère pour mes chiens donc le cantar va très bien sinon aucune importance. »
Connaissez-vous des structures d'hébergements ? Lesquelles ?	115, FJT (Foyer Jeunes Travailleurs)	115	115, CHRS, FJT	115, FJT	115
Pour vous sont-elles adaptées à votre situation ?	« Oui mais il manque de personnel et certains foyers sont sales. Y'en	« Oui, le 115 je n'ai pas à m'en plaindre même si je me suis fait	« Ça évolue bien. Une fois on avait fait une demande pour que	« Non je n'aime pas forcément, je préfère dormir dehors. »	« Clairement non ! »

<p>Obstacles pour accéder à un hébergement</p>	<p>a un où y'avait des rats, on était beaucoup par pièce avec des gens qui parlaient pas français ou des vrais SDF. Moi je n'avais pas confiance mais bon ça dépanne. »</p>	<p>agresser dans la rue en y allant... La résidence sociale est très bien, on est tranquille ici, ils nous laissent le temps de se poser. »</p>	<p>je rentre en CHRS mais je ne voulais pas. Depuis mon adolescence j'ai toujours été en collectivité avec les foyers. Je préfère me débrouiller seul et dormir dans un endroit tranquille puis je n'aime pas les horaires moi. »</p>	<p>« Trop de gens Pas besoin de ça y'a des gens qui sont plus dans le besoin que moi. »</p>	<p>« Ils ne veulent pas entendre parler de nous avec nos chiens et clairement je me démerde bien mieux sans eux et j'en ai pas besoin, on a nos cantar ! Il y a beaucoup trop de monde aussi, des gens en difficultés et l'Etat n'aide en rien... »</p>
	<p>« Y'a pas assez de places, on dormait dans des chambres on était 21 sur des lits de camps en plus. Les conditions d'accueil peuvent refroidir. Comme je t'ai dit les chambres sont sales parfois. Déjà que t'es dehors si en plus on t'accueil dans des endroits comme ça... »</p>	<p>« Le personnel et l'accueil, parfois ça peut ne pas passer avec les éducus. »</p>	<p>« Y'a trop de monde et trop de règles dans ces structures. Moi j' préfère être dehors et qu'on me laisse tranquille. Je ne rentrerai jamais dans vos petites cases ! Puis y'a des gens ils sont à la rue ils sont malades ou ils ont des enfants ou y'a les femmes aussi. Moi j'suis pas fragile j'peux me débrouiller, j'pense que certains en ont plus besoin que moi alors je restais dehors. »</p>		

<p>Obstacles pour accéder à un logement</p>	<p>« Bah déjà faut un taff et des revenus sinon tu ne peux pas payer le loyer. Puis y'a trop de papiers à fournir c'est galère. Moi je touche que le chômage et les proprios ils veulent pas ce n'est pas un revenu pour eux. »</p>	<p>« Tous les papiers. Les sous, le travail... Faut un garant aussi. »</p>	<p>« L'image qu'on a tu vois déjà, genre ton apparence elle est pas bien ils n'ont pas envie de te louer l'appart'. Puis il faut avoir confiance en soi aussi. Moi je n'avais pas confiance en moi au début ça m'angoissait trop de prendre un appart. Le manque de stabilité aussi ça n'aide pas. »</p>	<p>« Le taff, l'argent même si on n'est pas matérialiste ça fait les ¾ de nos emmerdes ! »</p>	<p>« J'en ai un en deux semaines je suis sûr si je veux, mais je n'ai pas envie. Peut-être plus tard un terrain pour poser le camion et faire mon potager. »</p>
--	---	--	--	--	--

Ressources documentaires

Ouvrages :

- CHOBEAUX, François. *Les nomades du vide. [3^e éditions]* La découverte, 1999.
- CHOBEAUX, François. *L'errance active : politiques publiques et pratiques professionnelles.* ASH, 2001.
- CHOBEAUX, François. *Intervenir auprès des jeunes en errance.* La découverte, 2009
- GALLAND, Olivier. *Les jeunes.* La découverte, 1999
- LE BRETON, David. *Adolescence et conduites à risques.* Fabert, 2014

Article et rapport :

- CASTEL, Robert. *La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation.* Cahiers de recherche sociologique, 1994.
- MRIE. *Les jeunes dits en errance une mobilité consciente et plurielle,* Mars 2016

Articles de périodique électronique :

- DEQUIRE Anne-Françoise, JOVELIN Emmanuel, « Quel avenir pour les jeunes en errance ? », *Empan*, 2007/4 (n° 68), p. 63-69. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2007-4-page-63.htm>
- VASSART Sabine, « Habiter », *Pensée plurielle*, 2006/2 (n° 12), p. 9-19. DOI : 10.3917/pp.012.09. URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2006-2-page-9.htm>
- Chobeaux François, « Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ? », *Rhizome*, 2016/1 (N° 59), p. 23-29. URL : <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2016-1-page-23.htm>

Sites Internet :

- CEMEA [en ligne] Mis à jour en juin 2018 [consulté le 12 mars 2018], *Jeunes en errance.* Disponible sur : <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>
- Vie publique [en ligne] Mis à jour en mai 2014 [consulté le 2 mai 2018]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/logement-social/droit-logement/>
- Elisabeth Kübler-Ross France [en ligne] Mis en jour en 2008 [consulté le 8 mai 2018], *Le deuil un temps à traverser.* Disponible sur : <http://ekr.france.free.fr/deuil.htm>



ANNEXE VI

Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale

Session 2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

(à joindre obligatoirement à chacun des travaux écrits remis en vue de l'examen)

Je soussigné(e)

Nom, Prénom : *AVANT Madeline*

inscrit(e) à l'examen conduisant à la délivrance du :

Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale

au titre de la session 2018

certifie sur l'honneur que l'ensemble de mes travaux écrits joints à cette déclaration sont des travaux originaux, que je n'ai ni recopié, ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Je déclare être informé(e) que dans le cas où un plagiat serait constaté dans un de mes travaux écrits, celui-ci conduirait à la nullité de l'examen et serait passible de sanctions pénales, conformément à l'article L 331-3 du Code de l'Education et à la loi du 23 décembre 1901 sur les fraudes dans les examens et concours publics.

Fait à *CLERMONT-FERRAND*, le *29.08.2018*

Signature